



PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE DU 26 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le mardi 26 juin à 14h00, la Commission Consultative pour la Transition Énergétique du Calvados, légalement convoquée le 12 juin 2018, s'est réunie à Evrecy, salle polyvalente, sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, 1^{ère} vice-Présidente du SDEC ÉNERGIE et représentante de la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les représentants issus des collègues :

✓ **du SDEC ÉNERGIE :**

Collectivité (CLE)	Représentants en exercice		
	Nom	Prénom	Présent
EMIEVILLE (Caen Est)	AUVRAY	Philippe	
DOUVRES-LA-DELIVRANDE (Creully-Douvres)	BEDIOT	Joël	X
BLONVILLE-SUR-MER (Pont-l'Évêque)	BENOIST	Claude	
ST-OUEN-DU-MESNIL-OGER (Caen Est)	BIZET	Michel	
LIVAORT-PAYS-D'AUGE - STE-MARGUERITE-DES-LOGES (Livarot-Orbec)	BLIN	François	X
VIERVILLE-SUR-MER (Isigny-sur-Mer)	BOUGAULT	Rémi	
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE (Caen Sud)	BOURAD	Abderrahman	
LA HOGUETTE (Falaise)	BOUTILLIER	Erwan	
ST LOUET-SUR-SEULLES (Balleroy-Littry-Villers)	CHESNEL	Claude	X
BASSENEVILLE (Cambremer-Dozulé)	GERMAIN	Patrice	X
EVRECY (Caen Ouest)	GIRARD	Henri	X
OUILLY-LE-VICOMTE (Lisieux-Moyaux)	GLASSON	Claude	X
MONDRAINVILLE (Caen Ouest)	GODIER	Edith	X
LE MESNIL-EUDES (Lisieux-Moyaux)	GUILLET DE LA BROSSE	Tanguy	
OUILLY-LE-TESSON (Falaise)	HEURTIN	Jean-Yves	
CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE (Suisse-Normande)	LAGALLE	Philippe	
VARAVILLE (Caen Est)	LEBEGUE	Jean	
HERMANVILLE-SUR-MER (Caen Agglo)	LELANDAIS	Jacques	
NOUES DE SIENNE - ST-SEVER (Vassy-Vire-St Sever)	LEMENOREL	Claude	X
ST LAURENT-SUR-MER (Isigny-sur-Mer)	MADOUASSE	Denis	
SUBLES (Bayeux)	MANACH	Gérard	
ST PIERRE-EN-AUGE - ST PIERRE-SUR-DIVES (St Pierre/Dives-Mézidon)	MARIE	Alain	
LANTHEUIL (Creully-Douvres)	MARIE	Joël	
PROUSSY (Suisse-Normande)	MECHE	Patrice	X
FLEURY-SUR-ORNE (Caen Agglo)	MULLER	Lionel	
LA VACQUERIE (Aunay-Bény-Caumont)	PLATON	Claude	
CORMOLAIN (Balleroy-Littry-Villers)	POISSON	Cédric	
VIEUX-BOURG (Pont-l'Évêque)	POULAIN	Gérard	X
VIRE-NORMANDIE - MAISONCELLES-LA-JOURDAN (Vassy-Vire-St Sever)	REJET	Alain	X
ST PIERRE-EN-AUGE - VIEUX-PONT-EN-AUGE (St Pierre/Dives-Mézidon)	ROYER	Jacques	
LES MONTS-D'AUNAY - AUNAY-SUR-ODON (Aunay-Bény-Caumont)	SAINT LO	Patrick	
LIVAROT-PAYS-D'AUGE - FERVAQUES (Livarot-Orbec)	VANDAMME	Marcel	X

Handwritten signature and initials (HG).



✓ **des Etablissements Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI à FP) :**

Collectivité	Représentant		
	Nom	Prénom	Présent
Communauté de communes Blangy-Pont l'Evêque Intercom	ASSE	Christian	
Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie	AUBIN	Pierre	
Communauté de communes Seullès Terre et Mer	BERON	Jean-Paul	
Communauté de commune Intercom de la Vire au Noireau	CAILLY	Catherine	
Communauté de communes Blangy-Pont l'Evêque Intercom	CHARPENTIER	Jean-Alain	
Communauté de communes Isigny Omaha Intercom	CORNIERE	Alain	
Communauté de communes Seullès Terre et Mer	COUILLARD	Didier	
Communauté de communes Bayeux intercom	DE BOURGOING	François	
Communauté de communes Pays de Honfleur - Beuzeville	DEPUIS	Albert	
Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie	DROUET	Mireille	X
Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon	ENAUT	Bernard	X
Communauté de communes Bayeux intercom	FRANCOISE	Rémi	
Communauté de communes Pré-Bocage Intercom	GODARD	Jacky	X
Communauté de commune Intercom de la Vire au Noireau	GOURNEY-LECONTE	Catherine	X
Communauté de communes Isigny Omaha Intercom	GRANGER	Michel	
Communauté de communes du Pays de Falaise	GUILLEMOT	Jean-François	
Communauté de communes Cœur de Nacre	GUILLOUARD	Jean-Luc	
Communauté de communes du Pays de Falaise	HUET	Serge	
Communauté de communes Cœur de Nacre	JOUY	Franck	X
Communauté Urbaine Caen la Mer	JOYAU	Nicolas	
Communauté de communes Normandie-Cabourg-Pays-d'Auge	LANGLAIS	Guillaume	
Communauté de communes Cingal - Suisse Normande	LECLERC	Jean-Claude	X
Communauté de communes Cingal - Suisse Normande	LEDENT	Yves	
Communauté Urbaine Caen la Mer	LEFEVRE	Nadine	
Communauté de communes Pré-Bocage Intercom	LEFEVRE	Pierre	
Communauté de communes Normandie-Cabourg-Pays-d'Auge	LELIEVRE	Annie	
Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie	MARIE	Jacques	X
Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon	PAGNY	Laurent	
Communauté de communes Val Ès Dunes	PESQUEREL	Philippe	
Communauté de communes Val Ès Dunes	QUILLET	Jean-Pierre	
Communauté de communes Pays de Honfleur - Beuzeville	SAUDIN	François	
Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie	VERSAVEL	Léa	

✓ **Etaient également présents, les partenaires suivants :**

Structure	Représentant	
	Nom	Prénom
Biomasse Normandie	FLEURY	Mathieu
Caen Normandie Métropole	DUPRIE	Aurélie
Chambre d'Agriculture	BERZINGER	Stéphane
Région Normandie	TAOUI	Mickaël
Ville de Vire-Normandie	MALOISEL	Gilles

Handwritten initials: HG and a signature.



ACCUEIL DES DELEGUES

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, du collège des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI), représentant la Communauté de Communes Intercom de la Vire au Noireau et 1^{ère} Vice-Présidente du SDEC ÉNERGIE en charge de l'énergie, excuse M. Jacques LELANDAIS, Président de la Commission consultative, retenu par une réunion importante sur Paris, relative au contrat de concession.

Cette dernière, en son absence et à sa demande, présidera la séance.

Elle remercie M. Henri GIRARD, d'accueillir, une fois de plus, gracieusement, la Commission Consultative dans la salle polyvalente d'Evrecy.

Depuis la dernière réunion et le décès de MM. Roland TOUPOTTE et Yves BREZOT, respectivement représentants des Commissions Locales d'Énergie (CLE) de Bayeux et de Livarot-Orbec, M. Marcel VANDAMME, représentant de la CLE de Livarot-Orbec a rejoint la commission.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE remercie l'assemblée d'avoir, pour quelques instants, une pensée en leur mémoire et souhaite la bienvenue à M. Marcel VANDAMME, qu'elle remercie d'avoir accepté d'intégrer cette Commission.

Elle précise ensuite, que cette 5^{ème} réunion de la Commission Consultative, s'inscrit dans le contexte du renouvellement du contrat de concession, dont le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a validé le contenu le 21 juin dernier.

La signature officielle aura lieu le 29 juin et, au cours des prochains mois, le 1^{er} Programme Pluriannuel des Investissements sur les réseaux sera élaboré pour 4 ans.

Depuis la dernière réunion, les actions en matière de transition se sont multipliées. Deux exemples de mobilisation des acteurs régionaux pour accélérer le développement des énergies renouvelables vont être présentés :

- le Plan Normandie Méthanisation lancé en avril, premières rencontres régionales le 4 juin ;
- le partenariat en cours d'élaboration entre Biomasse Normandie et le SDEC ÉNERGIE pour développer le bois-énergie.

Ces deux actions seront présentées par les services de la Région pour la méthanisation et de Biomasse Normandie sur le partenariat bois-énergie.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE rappelle que la mise en œuvre de la feuille de route de la CCTE se poursuit.

Les actions validées lors de la CCTE de novembre dernier ont été lancées, en lien avec les groupes de travail « PCAET » et « sensibilisation-communication ».

Il s'agit :

- du défi école énergie ;
- du moteur de recherche sur les aides financières pour les bâtiments publics ;
- du cycle d'ateliers sur les énergies renouvelables ;
- de l'atlas dynamique sur les énergies renouvelables. Mme Catherine GOURNEY-LECONTE remercie les partenaires régionaux qui se sont fortement impliqués aux côtés du groupe de travail pour le réaliser : la DREAL, la DDTM, le Conseil Régional, le Conseil départemental, Caen Normandie Métropole, Bessin Urbanisme et Biomasse Normandie.

Messieurs Patrice MECHE, maire-adjoint de Condé-en-Normandie, et Franck JOUY, Président de la Communauté de communes Cœur de Nacre, seront les rapporteurs de ces groupes de travail.

Presque tous les EPCI du Calvados sont maintenant engagés dans l'élaboration des PCAET. Vire-Normandie témoignera de 2 actions réalisées qui peuvent inspirer d'autres territoires :

- Le service d'autopartage : expérience qui montre que l'autopartage est une solution de mobilité qui n'est pas uniquement réservée aux territoires urbains ;
- La chaufferie bois-énergie : bon exemple d'économie circulaire au sein d'une collectivité car le service espaces verts de la Ville utilise ses propres déchets pour chauffer ses bâtiments.

HG a



ORDRE DU JOUR

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE confirme que l'ordre du jour est conforme à la convocation qui a été adressée aux représentants le 12 juin dernier :

- ✓ Quoi de neuf depuis 6 mois ?
- ✓ Méthanisation : le Plan Normandie Méthanisation ;
- ✓ Bois-énergie : partenariat Biomasse Normandie/SDEC ÉNERGIE
- ✓ Avancement de la mise en œuvre de la feuille de route ;
- ✓ La transition énergétique en marche : témoignage de Vire-Normandie : auto partage et chaufferie bois.

PRESENTATION DE LA TRIBUNE

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE présente les personnalités présentes à ses côtés à la tribune, à savoir :

- M. Alban RAFFRAY, Directeur du département Transition Énergétique au SDEC ÉNERGIE ;
- Mme Guénaëlle CARLIER, Ingénieure planification énergétique au SDEC ÉNERGIE.

Les autres intervenants du jour seront appelés à la tribune successivement.

NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Henri GIRARD, du collège du SDEC ÉNERGIE, a été nommé, à l'unanimité, secrétaire de séance.

1ERE PARTIE – QUOI DE NEUF DEPUIS 6 MOIS ?

✓ Modification de la composition de la Commission Consultative

M. Alban RAFFRAY, directeur du Département Transition Énergétique, rappelle que la fin de l'exercice des compétences de la Communauté de Communes de Cambremer au 1^{er} janvier 2018, et le décès de MM. Roland TOUPOTTE et de Yves BREZOT ont amené le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE à revoir la composition de son collège à deux reprises, les 5 avril et 21 juin 2018.

En effet, pour rappel, la Commission Consultative paritaire pour la Transition Énergétique a été mise en place par décision du Comité Syndical du 17 décembre 2015, en application de l'article 198 de la loi de Transition Énergétique pour une croissance verte.

Elle est réglementairement composée à part égale de deux collèges d'élus, représentant le SDEC ÉNERGIE et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI à FP).

Ces derniers événements ont donc eu, à des dates différentes, pour conséquence de ne plus respecter cette règle d'égalité de nombre de représentants de chacun des collèges.

Le règlement intérieur de cette commission consultative prévoyant explicitement deux représentants par communautés de communes (soit 32 au 1^{er} janvier 2018), le Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE a adapté le nombre total de représentants du collège « SDEC ÉNERGIE » pour le faire correspondre à celui des EPCI à fiscalité propre du département.

HG 



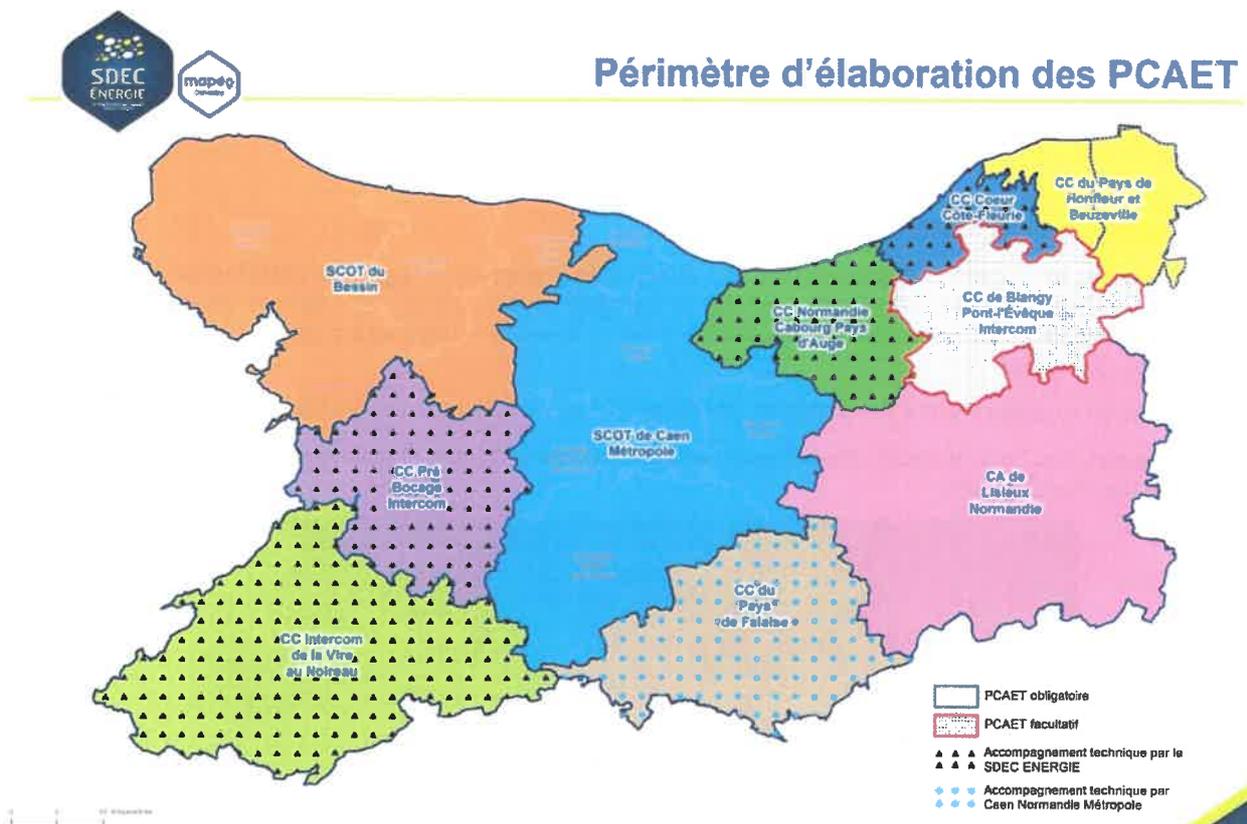
Ainsi, MM. Gérard MANACH et Marcel VANDAMME, respectivement représentants des CLE de Bayeux et de Livarot-Orbec, ont rejoint le collège « SDEC ÉNERGIE ».

✓ **Avancement de l'élaboration des PCAET**

M. Alban RAFFRAY confirme que la phase de diagnostic est en cours pour la plupart des PCAET :

- SCOT de Caen Métropole ;
- Communauté de communes du Pays de Falaise ;
- SCOT du Bessin ;
- Communauté de communes Cœur Côte Fleurie ;
- Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge ;
- Communauté de communes Intercom Vire au Noireau ;
- Communauté de communes Pré-bocage Intercom ;

La CA de Lisieux Normandie lancera son diagnostic à l'automne.



#G 



✓ Mise à disposition de l'outil PROSPER

M. Alban RAFFRAY rappelle que, pour l'élaboration des PCAET, il est possible de s'appuyer sur l'outil PROSPER. Ce dernier est un outil de prospective énergétique, co-développé par le bureau d'étude Energies Demain et le syndicat d'énergies de la Loire, qui a été acquis par les 5 syndicats d'énergie normands dans le cadre d'une démarche régionale.

Cet outil est mis, gratuitement, à disposition de tous les EPCI pour contribuer à l'élaboration des PCAET.

Il permet, en effet :

- d'affiner le diagnostic (complément aux données ORECAN) :
 - Données sur le parc (bâti, déplacements), consommations, émissions ;
 - Cartographies maille communale (modélisation).
- de fixer le niveau d'ambition :
 - Construction de scénarios de référence : tendanciel, SRCAE, gisement maximum, impacts économiques des scénarios ;
 - Définition des objectifs de l'EPCI : scénario-cible ;
- de construire un plan d'actions réaliste :
 - Evaluation de l'impact du plan d'actions, cohérence avec les objectifs ;
 - Suivi de la mise en œuvre : mise en évidence des écarts.

Il permet également une mise en cohérence des PCAET à l'échelle des SCoT et alimente la prospective sur le réseau de distribution d'électricité.

Une formation a été proposée le 25 mai, à laquelle ont participé des personnes représentant 8 PCAET sur les 10 PCAET potentiels du Calvados (9 obligatoires et 1 facultatif).

L'accompagnement sera poursuivi pour faciliter l'utilisation de PROSPER dans le cadre des PCAET.

✓ Lauréats de l'AMI ADEME-Région 100% ENR

Dans le cadre de ses nouvelles politiques pour la transition énergétique, la Région et l'ADEME ont lancé en 2017 un appel à manifestation d'intérêt « Territoires 100 % énergies renouvelables » qui vise à engager les territoires à établir une stratégie et un plan d'action pour couvrir leurs besoins énergétiques par la production d'énergies renouvelables, à l'horizon 2040.

Les 10 territoires lauréats ont été présentés le 14 février 2018 par la Région Normandie et l'ADEME.

Dans le Calvados, les Communautés de communes Cœur de Nacre, Cingal Suisse Normande et Vallées de l'Orne et de l'Odon ont été lauréates.



La commission consultative pour la transition énergétique prend acte de ces rappels et communications.

H9



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE invite MM. Mickaël TAOUÏ, responsable du Pôle Biomasse de la Région Normandie et Matthieu FLEURY, Directeur Général de Biomasse Normandie pour la présentation des deux prochaines parties portant sur la méthanisation et le Bois-énergie.

2EME PARTIE – METHANISATION

M. Mickaël TAOUÏ précise que le Plan Normandie Méthanisation (P.N.M) a vu le jour, dans le cadre de la Transition Energétique Régionale et des ambitions affichées, telles que les EMR (Energies Marines Renouvelables), le photovoltaïque, le bois énergie et la méthanisation.

Il s'agit d'une volonté partagée de coordination des actions pour le développement d'une filière « Méthanisation réussie » et l'émergence de projets sécurisés.

Le lancement officiel de ce P.N.M a eu lieu le 11 avril 2018 par le Président de la Région Normandie et les premières rencontres de la méthanisation ont été organisées le 4 juin 2018, au centre des congrès, réunissant des porteurs de projets potentiels, des banquiers, des bureaux d'études, des constructeurs de méthaniseurs ...

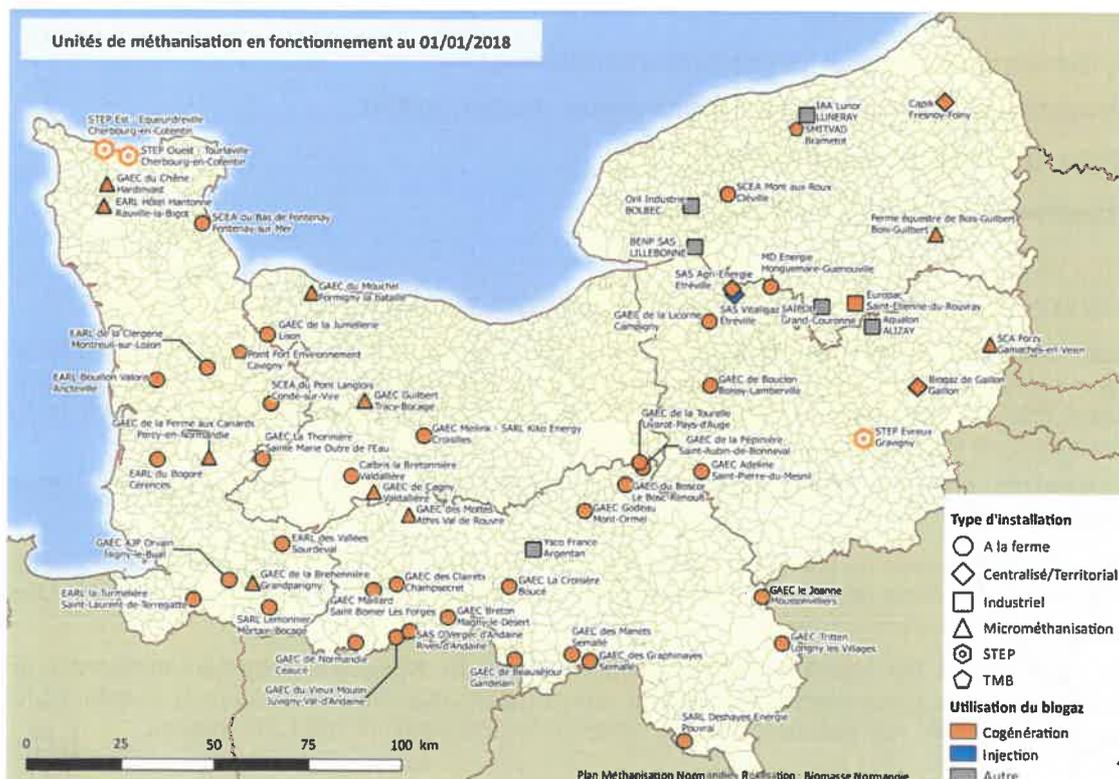
Le P.N.M est porté par la Région Normandie et l'ADEME en partenariat avec les Syndicats d'énergie, le but étant de former une communauté de méthanisation.

La mise en œuvre est assurée par trois opérateurs : NOV&ATECH, Biomasse Normandie et la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie, autour de 3 missions :

- **Volet 1** : Mise en réseau – Animation de groupes de travail – Organisation d'évènements – Communication, veille et diffusion d'infos ;
- **Volet 2** : Observation et suivi d'installations – visite des unités en démarrage et rédaction des fiches techniques ;
- **Volet 3** : appui aux projets – démarche émergence sur les territoires – Animation de groupes de travail et REX.

L'objectif étant d'accompagner pour faire émerger des projets sécurisés.

M. Mickaël TAOUÏ présente les unités de méthanisation en fonctionnement au 1^{er} janvier 2018, sur le territoire de la Normandie :



AG. PJ



Il précise les attentes du P.N.M :

✓ vis-à-vis du SDEC ÉNERGIE :

- L'étude de gisements (évaluation des ressources organiques mobilisables : agricoles, agro-alimentaires, ordures ménagères) ;
- L'association des opérateurs du P.N.M à la préparation de l'étude (Aide à la définition des missions assignées au PRESTATAIRE par la mise en œuvre de COPIL, de réunions de régulation...) ;
- La mise à disposition des données de l'étude aux opérateurs du P.N.M ;
- La participation à la Communauté Méthanisation Normandie.

✓ Vis-à-vis des EPCI à FP :

- initier des réflexions « Energies », notamment la méthanisation sur le territoire ;
- fédérer les acteurs intéressés du territoire (porteurs de projets potentiels) ;
- inciter les porteurs de projet à une large démarche de concertation (communication optimale en amont sur la méthanisation et les projets pour une meilleure acceptabilité) ;
- accompagner, porter ou co-porter des projets (Etude de faisabilité) ;
- jouer le rôle de facilitateurs en appui sur le SDEC ÉNERGIE et les opérateurs du P.N.M.

Pour ce faire, le P.N.M propose aux EPCI :

- de participer à la Communauté Méthanisation Normandie ;
- la Co construction d'une animation sur le territoire ;
- l'identification des acteurs intéressés du territoire ;
- des réunions de sensibilisation et des ateliers ;
- la formation et l'information des acteurs ;
- une note d'opportunité.

Des aides financières existent pour les projets de méthanisation :

- Promotion et développement de la méthanisation : Région / ADEME ;
- Etude de faisabilité : Région / ADEME ;
- Investissements : Région / ADEME / ADN.

M. François BLIN s'interroge sur la situation de l'Allemagne dans le domaine, par rapport à la France.

M. Mickaël TAQUI précise que les deux pays n'ont pas la même politique en matière de méthanisation. L'Allemagne dispose de 8 000 méthaniseurs, contre 600 en France, basés notamment sur d'importantes cultures énergétiques (maïs...). La France considère que les espaces agricoles doivent être utilisés en priorité pour répondre aux besoins alimentaires.

M. Patrice GERMAIN évoque le démarchage auprès des mairies, d'un collectif opposé au projet de méthanisation à Biéville-Beuville.

M. Matthieu FLEURY, précise qu'une alerte a été adressée aux porteurs de projets sur la nécessité d'actions de communication auprès de la population. Ces actions n'ont malheureusement pas été menées. La situation actuelle s'est donc un peu envenimée.

Biomasse Normandie a été sollicitée par M. MORLAY, Conseiller Municipal d'Hermanville-sur-Mer, pour une intervention sur le sujet. L'intervention nécessitant une certaine préparation technique et le délai communiqué étant trop court, Biomasse Normandie n'a pas pu répondre favorablement à cette sollicitation.

HG

03



Toutefois, un accompagnement sera proposé et un dialogue sera instauré pour éclairer les élus sur les projets avant de prochaines réunions publiques.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE rappelle que le syndicat est à disposition des collectivités pour une expertise et un accompagnement. Sans l'expertise du syndicat, le projet de Sainte-Marie-Outre l'Eau aurait peut-être eu du mal à voir le jour. Dès lors que le syndicat a été informé des différents blocages, les exploitants ont pu être accompagnés rapidement.

Elle invite les élus à être des vecteurs d'information sur le sujet, sur leurs territoires respectifs.

Le TEN (Territoire Energie Normandie), qui fédère l'ensemble des 5 syndicats d'énergie normands et la Région Normandie travaillent conjointement pour l'élaboration d'une charte de partenariat pour la rentrée sur différentes thématiques, dont la méthanisation. Une réunion technique préparatoire est prévue début juillet pour préciser le contenu de cette charte.

A ce jour, dans le cadre du TEN, les syndicats d'énergie ont émis un avis favorable à leur contribution au Plan Normandie Méthanisation par la réalisation d'études de gisement.

Les PCAET seront l'occasion de faire émerger ces gisements, et la mobilisation des EPCI, pour réunir les acteurs locaux et faire émerger les projets sur leurs territoires, est importante.

La commission consultative pour la transition énergétique prend acte de cette communication.

3EME PARTIE – BOIS-ENERGIE

Avant de présenter le développement du bois-énergie en Normandie et le partenariat liant Biomasse Normandie et le SDEC ÉNERGIE, M. Matthieu FLEURY précise qu'il ne faut pas opposer les deux types d'énergies renouvelables présentées à l'occasion de cette réunion.

Un projet de chaufferie bois peut être envisagé, même si, à proximité, un projet d'injection de biogaz existe.

GRDF raisonne sur la poche de consommations estivales tandis que les chaufferies bois fonctionnent l'hiver. A l'heure actuelle il n'y a donc pas de compétition entre ces deux énergies qui peuvent être complémentaires.

M. Matthieu FLEURY rappelle que Biomasse Normandie est une association loi 1901, créée en 1983, au carrefour de l'énergie, de l'environnement et du développement local.

Sa mission est la valorisation énergétique et agronomique de la biomasse.

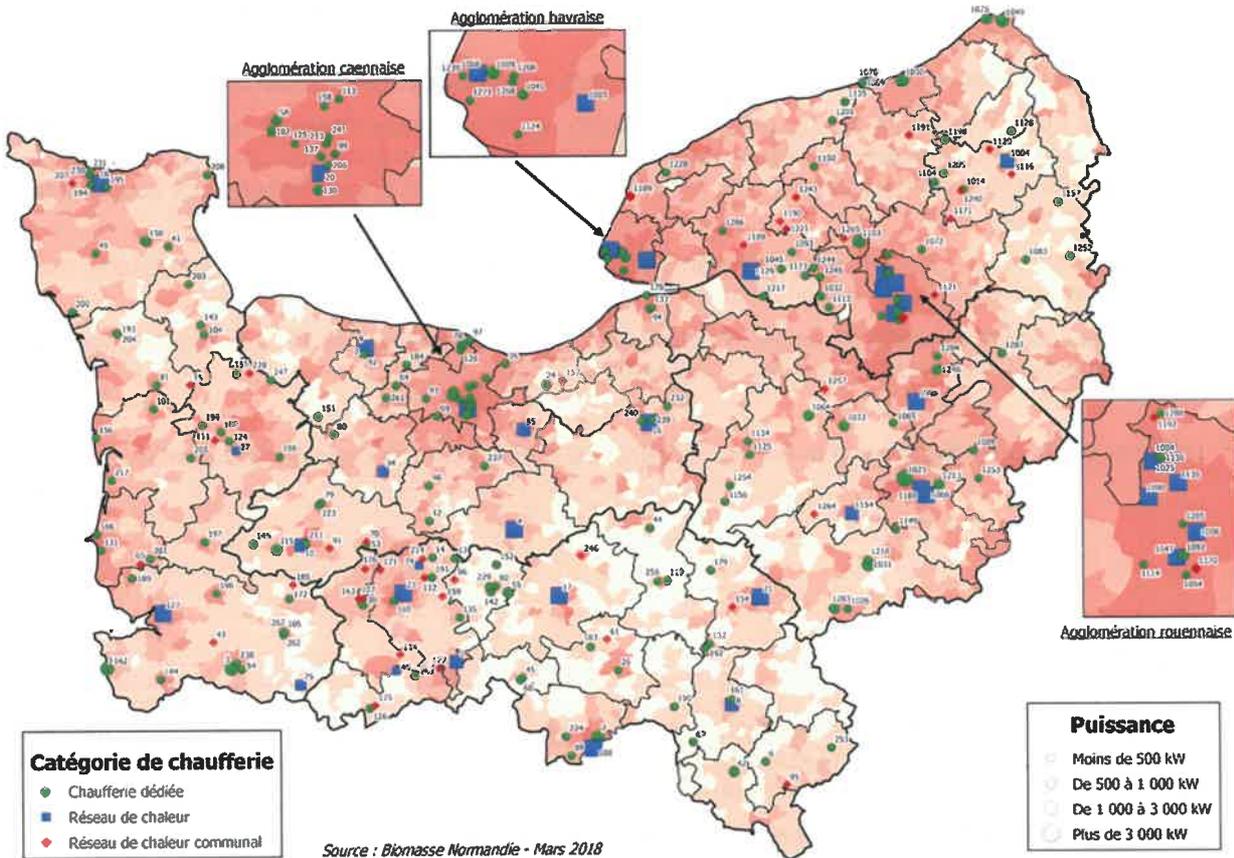
Elle communique et forme sur le bois-énergie, les déchets et la maîtrise de l'énergie.

Cette association locale et indépendante est organisée en 4 collèges :

Collège A Agences nationales, Ets à caractères scientifique ou technique, chambres consulaires	ADEME Normandie CCIR de Normandie CRPF de Normandie Chambre d'Agriculture de	Normandie CRMA de Normandie Université de Caen
Collège B Administrations régionales et départementales	Préfecture de Normandie DRAAF de Normandie DREAL de Normandie	
Collège C Régions, collectivités territoriales, collectivités publiques	Région Normandie CESER Conseil départemental de la Manche	Conseil départemental de l'Orne Ville de Caen Ville de Malaunay
Collège D Entreprises industrielles, artisanales et agricoles, syndicats professionnels, associations et personnes physiques	CREPAN Énergie bois forêt Professions Bois TAUDIÈRE, Président)	Centre technique régional de la Consommation Normandie Eco-Combustibles AK Bois (dont Monsieur François

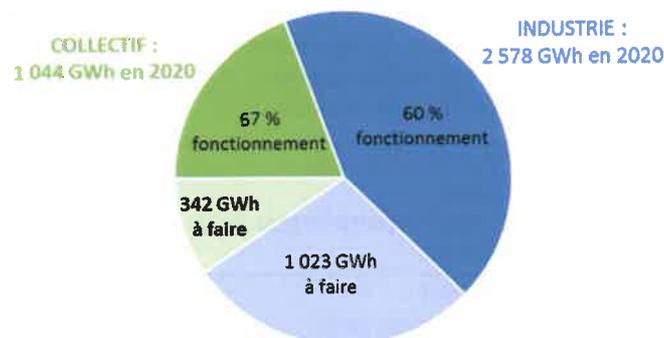


A fin 2017, la Normandie compte 249 chaufferies (chauffage collectif), dont 19 ont été mises en service en 2017. L'ensemble de ces chaufferies valorise 240 000 tonnes de bois par an.



Le partenariat mis en œuvre avec les syndicats a pour but de mettre en synergie l'expertise de Biomasse Normandie et la connaissance très fine des collectivités par le SDEC ENERGIE pour développer une ingénierie performante et développer des projets.

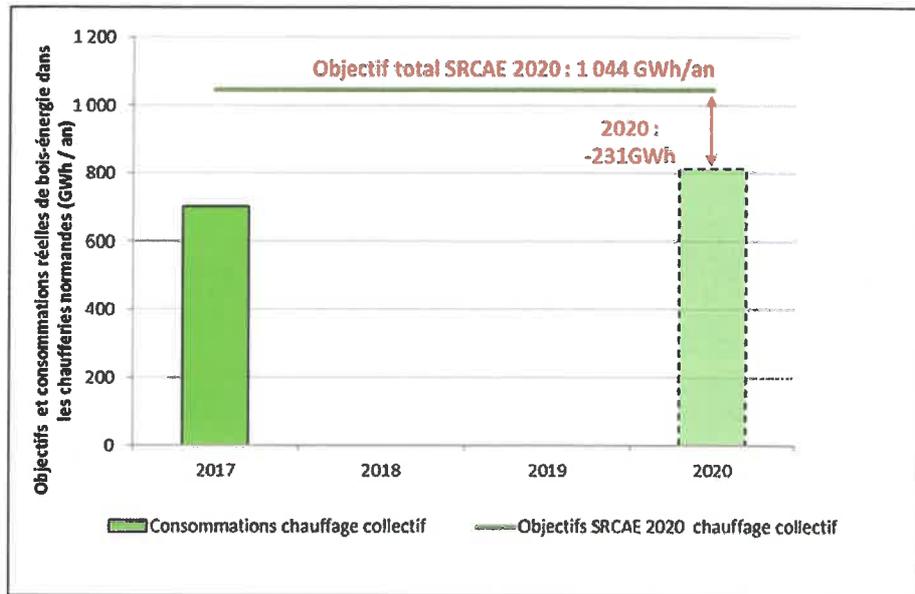
Il présente l'avancement du développement des chaufferies bois au regard des objectifs du SRCAE :



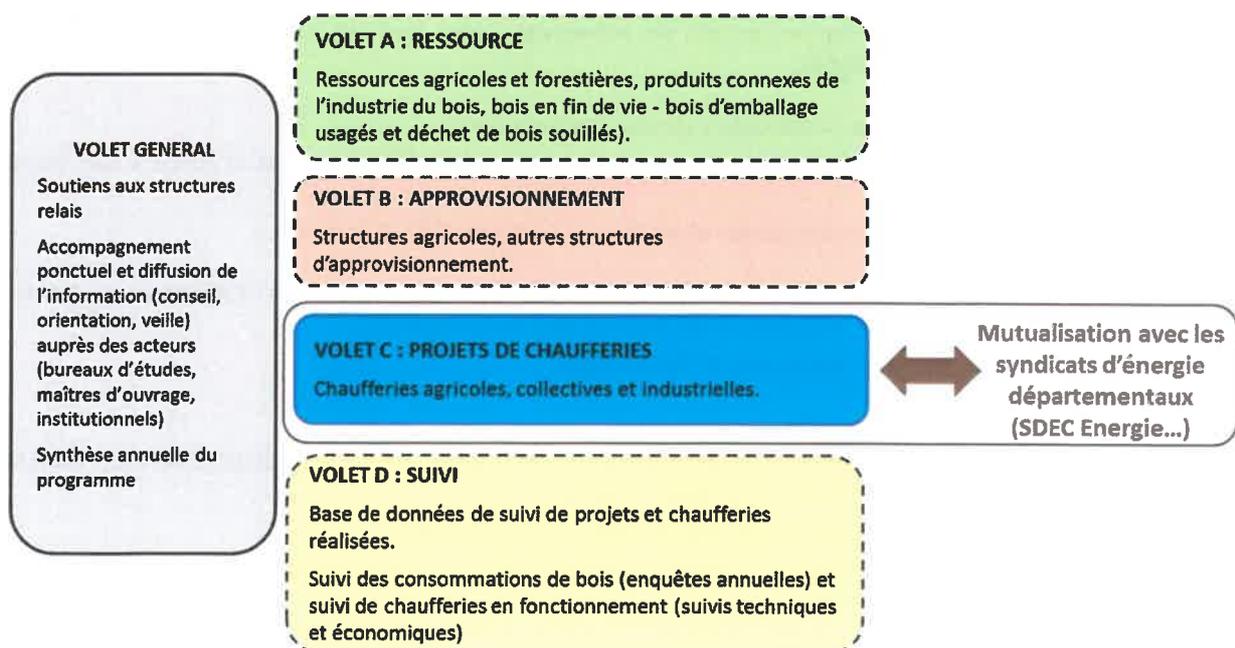
H9 *[Signature]*



A l'horizon 2022, ces objectifs seront très probablement atteints, notamment pour le collectif.



Le programme d'animation régional bois-énergie est organisé en 4 volets, autour d'un volet général :



AG



Le volet « Projets de chaufferies » s'organise autour :

- d'une démarche proactive de recherches de projets ;
- la réalisation d'études d'opportunités ;
- l'accompagnement dans le suivi des projets en vue d'un passage en phase opérationnelle.

Chaufferies agricoles : chaufferies de petite et moyenne puissance (auto-alimentation, valorisation de bois issus de l'entretien des haies en lien avec une gestion durable du bocage)

Chaufferies collectives de forte puissance :

- Réseaux de chaleur urbains dans les villes principales des EPCI (communes > 10 000 hab.) : conversion de réseaux existants, extension/densification de réseaux déjà alimentés en ENR et création de réseau ex nihilo.
- Chaufferies dédiées pour des équipements de taille importante (hôpitaux, grands ensembles de logements collectifs...)

Chaufferies collectives de moyenne et petite :

- Projets portés par des collectivités, notamment en milieu rural :
 - Réseaux de chaleur (SPIC)
 - Réseaux de chaleur communaux ou intercommunaux
 - Chaufferies dédiées.

Mutualisation avec les syndicats d'énergie départementaux (SDEC Energie...)

Chaufferies industrielles : non incluses dans le programme d'animation régionale

L'accompagnement de Biomasse Normandie auprès des syndicats s'organise comme suit :

- L'identification de projets :
 - Proposition d'une méthodologie de ciblage de projet et fourniture de données territorialisées (cf. diapos suivantes).
 - Echanges/orientation sur les projets de collectivités pour lesquels Biomasse Normandie ou les syndicats seraient sollicités.
- L'analyse technico-économique des dossiers (étude d'opportunité) :
 - Proposition/élaboration d'une approche commune sur la méthodologie et le contenu des études d'opportunité.
 - Soutien à la réalisation des études et relecture des notes d'opportunité.
- Les phases de consultations lors de la mise en œuvre opérationnelle des projets (réalisation des travaux, fourniture de combustible bois, entretien/maintenance des installations) :
 - Fourniture et/ou relecture du cahier des charges.
- La mobilisation des aides publiques :
 - Intégration des dossiers dans le cadre d'un contrat patrimonial avec le SDEC ÉNERGIE (les aides de l'ADEME viennent abonder les aides Région).
 - Echanges/orientation des projets vis-à-vis des dispositifs d'aides.
 - Relais auprès des organismes financeurs (ADEME/Région) : anticipation et suivi des dossiers de demande de subventions.
- La définition d'un tarif de vente de l'énergie :
 - Cas particuliers des projets de réseaux de chaleur (au sens SPIC avec vente de chaleur).
 - Soutien à l'élaboration d'un compte prévisionnel d'exploitation, à la définition du tarif de vente de l'énergie et à la rédaction d'un cadre contractuel (règlement de service, police abonnement, convention de mise à disposition...).

HG

Q8



Un accompagnement individualisé est proposé à chaque syndicat avec l'organisation de demi-journées thématiques d'échanges et de « formation ».

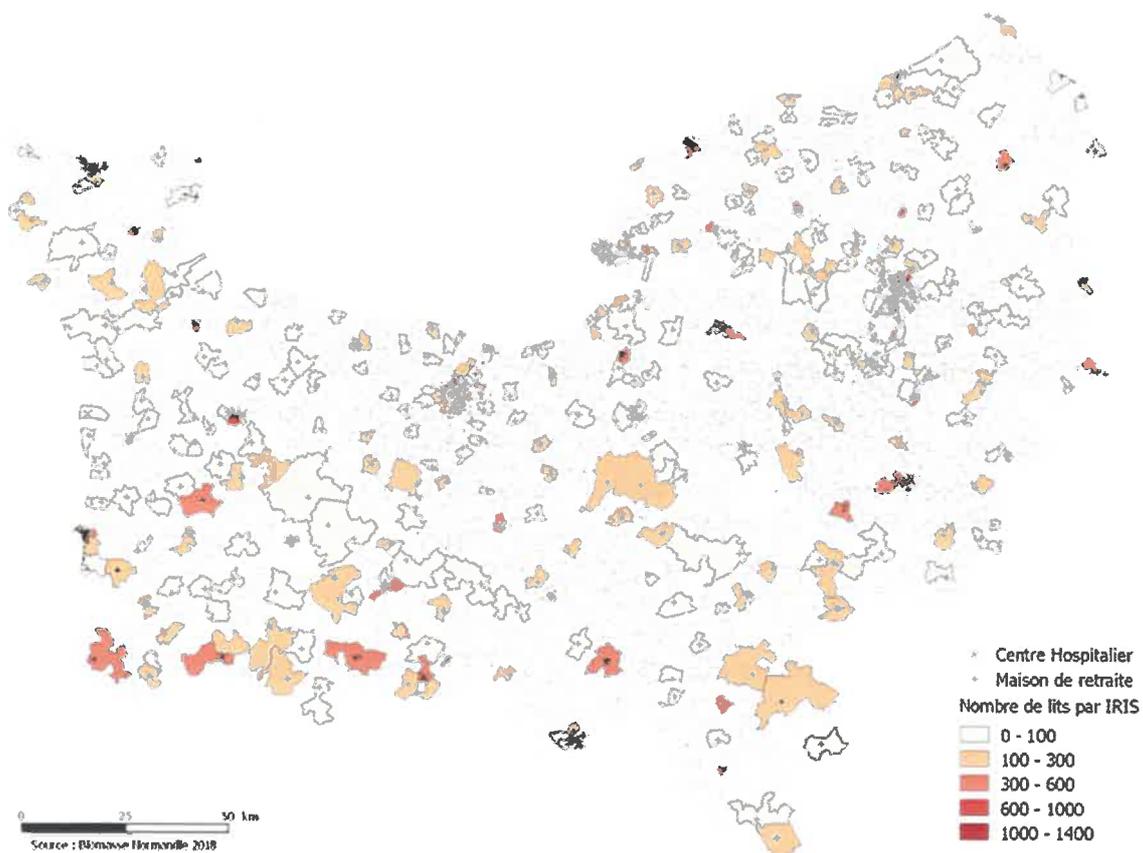
Dans le cadre d'une démarche globale de ciblage à l'échelle régionale, l'approche consiste à estimer, en première approche, le potentiel de besoins énergétiques en croisant plusieurs sources de données :

- La liste des établissements scolaires, leur géolocalisation et les effectifs de chacun d'entre eux ;
- La liste des établissements de santé, leur géolocalisation et les capacités en nombre de lits de chacun d'entre eux ;
- Le nombre de logements collectifs ;
- La liste des équipements sportifs.

La capacité des établissements de santé, l'effectif des établissements scolaires et le nombre de logements constituent une excellente base de travail en considérant un ratio moyen de besoins (en MWhu/élève, en MWhu/lit ou en MWhu/logement).

Dans la mesure où les données logements sont issues de la base de données recensement de l'INSEE, regroupant chaque indicateur par zone IRIS*, Biomasse Normandie se propose de regrouper l'ensemble des données sous cette forme et de mener une approche globale par zone IRIS.

On peut ainsi identifier les grands pôles de consommations énergétiques du territoire :



HG

* Chaque IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) correspond à un îlot dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants. Par extension, afin de couvrir l'ensemble du territoire, on assimile à un IRIS chacune des communes non découpées.



Suite à une interrogation de M. Patrice GERMAIN relative à la gestion et à l'aménagement des haies (difficultés auxquelles se heurtent les agriculteurs, coût de revient, valorisation et gestion durable des haies), et à quelques échanges dans la salle, M. Matthieu FLEURY précise qu'un label de gestion durable du bocage est en cours d'élaboration à l'échelle régionale mais également nationale, avec des acteurs locaux très impliqués (notamment SCIC Bois Bocage Energie dont le travail est de grand qualité).

Néanmoins, après cette première étape, pour éviter toute mauvaise pratique, c'est aux porteurs de projets et aux élus qu'il reviendra la charge de faire vivre ce label. Il faudra donc, dans le cahier des charges, imposer du bois de bocage géré durablement.

Celui-ci devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

M. Patrice GERMAIN rappelle, qu'aux premiers jours de la Commission Consultative, il avait milité pour qu'une réflexion soit menée sur les PLU, pouvant ainsi permettre aux élus d'agir pour la préservation des haies dans les documents d'urbanisme.

M. Stéphane BERZINGER, directeur technique à la Chambre d'Agriculture, pense qu'effectivement il faut valoriser naturellement la haie mais qu'il peut être contreproductif d'inscrire cette démarche dans un document d'urbanisme, dont la vocation est de planifier.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE conclut ce sujet en précisant qu'il y a bien nécessité à retrouver du bon sens paysan, pour gérer au mieux ces haies.

Elle remercie M. Matthieu FLEURY pour son intervention, qui vient très bien compléter celle de M. Mickaël TAOUI sur la méthanisation, en soulignant que les territoires disposent de ressources que les collectivités sont susceptibles d'exploiter pour mener la transition énergétique.

La commission consultative pour la transition énergétique prend acte de cette communication.

4EME PARTIE – AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE

Pour cette quatrième partie, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE invite à la tribune :

- M. Franck JOUY, membre de la Commission consultative, président de la Communauté de Communes Cœur de Nacre, rapporteur du groupe de travail « sensibilisation – communication » ;
- M. Patrice MECHE, membre de la Commission consultative, maire-adjoint de Condé-en-Normandie, rapporteur du groupe de travail « PCAET ».
- Mme Guénaëlle CARLIER, Ingénieure planification énergétique.

Mme Guénaëlle CARLIER rappelle que les axes de travail de la Commission Consultative sont définis dans une feuille de route.

La dernière réunion, du 28 novembre 2017, a acté un certain nombre d'actions qui ont été engagées ces derniers mois. Il s'agit :

- du défi école énergie ;
- de l'Atlas dynamique pour l'identification de projets de production d'énergies renouvelables ;
- du moteur de recherche sur les aides financières pour les bâtiments publics ;
- du cycle d'ateliers « Halte aux idées reçues sur les énergies renouvelables ».

HG

ed



I. ACTIONS ENGAGEES DEPUIS LA REUNION DU 28 NOVEMBRE 2018

A. DEFI ECOLE ENERGIE

M. Franck JOUY rappelle que le défi école énergie est une action qui a été choisie par la Commission Consultative pour la Transition Energétique du 28 novembre 2017.

Ce défi école énergie a pour objectif :

- o de sensibiliser les élèves à l'importance des dépenses d'énergies et d'eau dans leur école ;
- o de les inciter à réduire leurs consommations d'énergie et d'eau, par rapport aux années précédentes, par les éco-gestes ;
- o d'encourager la collectivité à investir pour améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine.

Il s'agit donc d'un engagement conjoint de l'école, de la collectivité et de l'EPCI.

L'ensemble des EPCI a ainsi été sollicité pour engager un établissement scolaire dans ce défi.

Sept EPCI ont souhaité s'engager dans cette action, avec sept établissements.

Il s'agit des écoles suivantes :

- Ecole Tabarly de Luc-sur-Mer (Communauté de communes Cœur de Nacre) ;
- Ecole Colleville de Dives-sur-Mer (Communauté de commune Normandie Cabourg Pays d'Auge) ;
- Ecole de St Philbert des Champs (Communauté de communes Blangy-Pont-l'Evêque) ;
- Ecole des Rosiers de Livarot-Pays-d'Auge (Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie) ;
- Ecole Edwards-Griffiths de Mondrainville (Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon) ;
- Ecole Sévigné de Condé-en-Normandie (Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau) ;
- Ecole du Molay-Littry (Communauté de communes Isigny Omaha Intercom).

La mise en œuvre de ce défi selon le calendrier prévisionnel suivant :

Juillet et août 2018	Etablissement d'un bilan énergétique des bâtiments des écoles.
Septembre 2018	Présentation du rapport de ce bilan énergétique.
Du 1^{er} au 19 octobre 2018	Animation spécifique à la maison de l'énergie.
Novembre 2018	Animation dans les classes des établissements concernés, en vue de l'élaboration du plan d'actions.
De novembre 2018 à juin 2019	Réalisation par les élèves de l'enquête du « détective en énergie » (relevé des consommations...); Co-construction et mise en œuvre du programme d'actions école-collectivité.
Juin 2019	Temps festif de clôture avec tous les participants (élèves de la classe d'ambassadeurs, enseignants, agents et élus).

La commission consultative pour la transition énergétique prend acte de cette communication.

HG



B. ATLAS DYNAMIQUE

M. Patrice MECHE rappelle les objectifs de l'Atlas dynamique proposé sur les Energies Renouvelables, à savoir :

- Faciliter l'identification des projets ENR par les EPCI à FP du Calvados dans le cadre de l'élaboration des PCAET ;
- Partager l'information sur les projets existants sur les territoires, entre le SDEC ÉNERGIE et les EPCI.

Un ensemble de couches de données sera accessible en ligne sur Mapéo Calvados et un guide d'utilisation permettra d'accompagner l'identification des potentiels et des projets.

Ce socle de connaissance intermédiaire a pour objectif d'éviter aux EPCI de chercher les mêmes données, chacun de leur côté. Chaque EPCI aura accès uniquement à son territoire.

Cet Atlas est élaboré grâce à la collaboration du groupe de travail PCAET de la Commission Consultative et d'un groupe de travail technique composé de partenaires (ORECAN, DREAL, DDTM, Région, Conseil départemental, Aucame, Caen Normandie Métropole, Bessin Urbanisme, SDEC ÉNERGIE).

Mme Guénaëlle CARLIER propose une démonstration en séance (identification pour rejoindre l'atlas dynamique, présentation des différentes catégories de couches superposables ...).

L'atlas est composé de 3 types de couches :

- **Les couches énergies renouvelables** : comprennent des couches de données spécifiques à 1 énergie soit :
 - Les installations existantes
 - Les projets recensés
 - Les potentiels éventuellement identifiés
 - Autres données liées spécifiquement à une énergie renouvelable
- **Les couches transversales** : comprennent diverses couches utiles pour identifier les projets potentiels sur différentes ENR (bâtiments, urbanisme, réseaux, données environnementales, patrimoine, risques...)
- **Les couches partagées** : ces couches peuvent être renseignées à la fois par l'EPCI et le SDEC ENERGIE. Elles comprennent les informations sur les projets et potentiels ENR :
 - Projets d'aménagement
 - Projets de production d'énergie renouvelable
 - Projets de construction de bâtiments publics
 - Potentiel d'installations de production d'énergies renouvelables

Ce nouvel outil sera mis en service à la rentrée scolaire 2018 et des formations seront proposées aux utilisateurs. Il sera accessible sur le site internet de Mapéo : <https://www.mapeo-calvados.fr>

Une phase de consolidation est envisagée avec les EPCI lors d'une phase de test.

Les représentants des EPCI présents sont invités, dès maintenant, à communiquer la liste des utilisateurs potentiels de leurs collectivités respectives.

La commission consultative pour la transition énergétique prend acte de cette communication.

H9

es



C. MOTEUR DE RECHERCHE D'AIDES FINANCIERES SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES

Mme Guénaëlle CARLIER présente le nouvel outil de référencement des aides financières pour des projets sur le patrimoine bâti des collectivités, existantes dans le Calvados (Europe, Etat, Ademe, Région, Département, SDEC ÉNERGIE, Certificats d'économies d'énergie...).

Cet outil sera accessible sur le site internet du SDEC ÉNERGIE, au plus tard pour la rentrée de septembre 2018 (<http://www.sdec-energie.fr/subventions>).

La liste proposée se veut la plus exhaustive possible, toutefois, elle ne tient pas compte des contrats de territoire signés de façon bipartite entre les EPCI et l'Etat, la Région et le Département.

L'outil fait le lien avec les interlocuteurs et sites internet des différents financeurs auprès desquels les collectivités sont invitées à vérifier l'éligibilité des projets.

Mme Guénaëlle CARLIER fait une démonstration de recherche type sur l'outil, pour un bâtiment précis (logement, bâtiment tertiaire ou tous) selon le type d'investissement (construction, bois énergie, géothermie, solaire thermique photovoltaïque, démolition) et le type de projet (neuf ou rénovation).

Elle précise qu'une extraction PDF. des résultats obtenus pourra être réalisée et éditée.

La commission consultative pour la transition énergétique prend acte de cette communication.

D. CYCLE D'ATELIERS « HALTE AUX IDEES REÇUES SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES »

Dans le cadre du cycle d'ateliers « Halte aux idées reçues sur les énergies renouvelables », Mme Guénaëlle CARLIER rappelle que deux ateliers ont été réalisés au premier semestre 2018.

Un premier sur le photovoltaïque, le 14 mars, auquel ont participé 26 personnes, et un second sur la géothermie, le 18 avril, pour lequel se sont réunis 15 participants.

Deux nouveaux ateliers vont être proposés pour 2018 :

- L'Eolien : le 28 juin à 8h45 au SDEC ÉNERGIE.
 - L'éolien est-il vraiment réservé aux entreprises privées ?
 - Qu'apportent les parcs éoliens aux territoires ?
 - Est-ce vraiment bon pour l'environnement ?
 - Peut-on encore installer des éoliennes dans le Calvados ?
- Le Bois-énergie : en automne 2018 (date à préciser).

La commission consultative pour la transition énergétique prend acte de cette communication.

HG OA



II. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES DE LA FEUILLE DE ROUTE

Après ces différentes interventions et présentations des actions mises en place ou à venir, un état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route est proposé aux élus :

Priorité n°	Intitulé simplifié	Suites à donner
1	Intégration des objectifs du PCAET dans les PLU(I)	A réactiver ultérieurement en lien avec les PCAET
2	Boîte à outils méthodologiques construction des PCAET	A compléter au fil de l'eau
3	Accompagnement identification ressources exploitables et projets ENR	Finalisation et mise en service de l'atlas Nouvelles pistes de réflexion : méthanisation et solaire
4	Référentiel partagé sur l'impact des énergies	Prochains ateliers éolien et bois-énergie à la Fabrique énergétique
5	Articulation CCTE / contrats de territoire	Réalisé
6	Sensibilisation des habitants en s'appuyant sur les écoles	Mise en œuvre du défi
7	Information des collectivités sur les dispositifs rénovation bâtiments publics et privés et outils de communication à destination des habitants	Réalisé
8	Rapprochement des commissions consultatives normandes et participation à l'élaboration du SRADDET	A réactiver dans une phase ultérieure d'élaboration du SRADDET



Réalisée ou à mettre en stand-by



En cours - réflexion à poursuivre

Pour rappel, 16 priorités avaient été identifiées.

Il est donc proposé aux élus d'ouvrir quelques nouveaux chantiers, à savoir, les 3 actions suivantes, liées aux bâtiments publics :

- **Priorité 9** : Impulser des groupements d'achat de matériaux, de services ou d'installations ENR entre collectivités ;
- **Priorité 10** : Inciter les collectivités à réaliser des audits énergétiques de leurs bâtiments ;
- **Priorité 11** : Organiser l'échange d'expériences entre les collectivités sur les usages de l'énergie dans les bâtiments publics.

Pour ce faire, il est proposé de constituer un groupe de travail technique, composé de services techniques des EPCI et de membres de la Commission consultative.

Par ailleurs, compte-tenu de la prochaine signature du nouveau contrat de concession liant le SDEC ÉNERGIE, ENEDIS et EDF, il est proposé d'engager également la priorité 15 : Articuler les projets des EPCI et la programmation des investissements sur les réseaux.

Pour la mise en œuvre de cette priorité, il est proposé d'instaurer des rendez-vous annuels entre le SDEC ÉNERGIE et chaque EPCI à FP, de manière à faire le point sur les projets identifiés sur le territoire ou émergeant des PCAET.

HG
a



Ces rendez-vous seraient alimentés, notamment, par les outils comme l'atlas (mise à jour des couches projets) et PROSPER (partage de la vision prospective).

Ils permettraient d'aider à l'élaboration des Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI) sur les réseaux et de préparer les réunions de la Commission consultative.

Le SDEC ÉNERGIE propose d'organiser les premiers rendez-vous avec les EPCI à FP entre octobre 2018 et mars 2019.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE précise que ces rendez-vous seraient à l'image des réunions des Commissions Locales d'Énergie que le SDEC ÉNERGIE propose annuellement à ses adhérents.

Elle donne la parole à l'assemblée pour d'éventuelles observations ou objections sur les modalités de poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route, telles que présentées par Mme Guénaëlle CARLIER.

Aucune observation n'est formulée, la Commission Consultative valide cette proposition.

5EME PARTIE – LA TRANSITION ENERGETIQUE EN MARCHÉ : TEMOIGNAGE DE LA VILLE DE VIRE-NORMANDIE

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE invite M. Gilles MALOISEL, maire-adjoint en charge de la transition énergétique et des équipements sportifs à Vire-Normandie à présenter les deux actions mises en œuvre par la collectivité en matière de développement durable, à savoir :

- I. La mise en place d'un service d'autopartage ;
- II. La création d'une chaufferie bois pour le service des espaces verts.

I. Mise en place d'un service d'autopartage

M. Gilles MALOISEL précise que la commune nouvelle de Vire-Normandie a été labellisée Cit'Ergie en décembre 2013 et est lauréate de l'appel à projet national « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) lancé en 2014 par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Pour avoir rencontré différents Syndicats d'Énergie, il souligne le dynamisme du SDEC ÉNERGIE.

L'objectif de Vire-Normandie est de fournir 30% d'énergies renouvelables d'ici 2020.

18% de la population de Vire-Normandie n'est pas équipée de voiture pour se déplacer au quotidien. A partir de ce constat, la collectivité a décidé d'innover et de proposer une solution à ses usagers, en mettant à disposition différents types de véhicules électriques (avec ou sans permis) en autopartage, en complément des locations de vélos à assistance électrique, proposées depuis 2012.

M. Gilles MALOISEL présente les différents coûts de revient des véhicules en service et de la solution CLEM', partenaire des collectivités, pour une mobilité innovante, écologique et économique en territoire péri-urbain et rural :



o Zoé et Biro Estrima

Prestation ou matériel	4 Zoé		4 Biro Estrima	
	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prix unitaire HT	Prix total HT
Véhicules	17 929,74 €	71 718,96 €	7 990,00 €	31 960,00 €
Bonus écologique	- 5 040,00 € (2) - 4 800,00 € (2)	- 19 680,00 €		
Batterie (Zoé location pour 6 ans)	6 140,88 € (2) 5 373,27 € (2)	24 563,52 €	2 990,00 €	11 960,00 €
Immatriculations	58,20 €	232,80 €	58,20 €	232,80 €
Cartes grises	2,76 €	11,04 €	2,76 €	11,04 €
Frais de port			750,00 €	3 000 €
TOTAL	19 211,58 €€	76 846,32 €	11 790,96 €	47 163,84 €

o Matériel et prestation CLEM'

Matériel	Prix unitaire HT	Prix total HT	Prestations annuelles ou matériel	Prix unitaire HT / an	Prix total HT / an
2 M'key double	1 290,00 €	2 580,00€	4 Assurances Zoé	672,72 €	2 690,88 €
4 M'key simple	990,00 €	3 960,00 €	4 Assurances Biro	434,76 €	1 739,04 €
Paramétrage de l'interface web	2 500,00 €	2 500,00 €	8 Gestion assurances	123,72 €	989,76 €
Paramétrage des 6 stations	1 500,00 €	9 000,00 €	4 abonnements plateforme Zoé	1 080,00 €	4 320,00 €
Initialisation station	750,00 €	750,00 €	4 abonnements plateforme Biro	780,00 €	3 120,00 €
8 Kits de géolocalisation	290,00 €	2 320,00 €	8 abonnements géolocalisation	180,00 €	1 440,00 €
TOTAL		21 110,00 €	TOTAL		14 299,68 €

o Bornes de recharge

Prestation ou matériel	Prix unitaire HT	Prix total HT
2 bornes de recharge double pour les Zoé	9 632,00 € / 10 068,00 €	19 700,00 €
4 bornes de recharge simple pour les Biro	118,62 €	474,48 €
Tubes inox (18,30 m)	50,50 €/m	924,15 €
TOTAL		21 098,63 €

H9
ls



o Subventions éco mobilité TEP-CV

Prestation ou matériel	Prix unitaire HT	Prix total HT
4 véhicules Zoé	18 890,00 €	75 560,00 €
4 véhicules Biro	10 796,00 €	43 184,00 €
6 M'key		12 500,00 €
6 VAE	2 250,00 €	13 500,00 €
TOTAL		144 744,00 €

La collectivité s'implique dans divers projets lui permettant de mettre en avant son engagement pour les économies d'énergie : TEPCV, Cit'ergie, AMI Territoire en transition, ...

o Coût total de la prestation de nettoyage de l'ESAT*

Prestation	Prix unitaire HT	Prix total HT/an
Nettoyage d'une Zoé / semaine	33 €	1 716 €
Nettoyage d'une Biro / semaine	33 €	1 716 €
TOTAL		

* Établissement et Service d'Aide par le Travail ayant pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

o Tarifs de réservation délibérés par Vire-Normandie

Prestation	Journée complète 5H30 - 21H30	Demi-journée 5H30 - 13H30 13H30 - 21H30
Véhicules avec permis Zoé	9 €	4,50 €
Véhicules sans permis Biro	4,50 €	2,25 €
Abonnement mensuel	4 €	

o Etats des réservations au 31 mai 2018

Mois	Nombre de réservations	Recettes hors abonnements
Février (démarrage le 12 février)	27	171 €
Mars	68	499,50 €
Avril	103	776,25 €
Mai	136	974,25 €

#9



Le service, mis à disposition depuis le 12 février 2018, rencontre un vif succès ; le nombre de réservations augmente de façon exponentielle et a doublé en trois mois.

La ville a rencontré des soucis techniques sur les Zoé au début de la mise en œuvre et en rencontre actuellement sur les Biro ce qui ne favorise pas l'utilisation optimale du service.

o Vélos à assistance électrique

Le parc actuel, en fin de vie, est composé de 60 Vélos à Assistance Electrique (VAE) acquis en 2012.

Un achat de 30 VAE est programmé avec une station amovible à implanter à proximité de la mairie ou place de la Gare SNCF.

Le coût d'usage de ce service :

Formule de location	Coût Virois	Coût Communauté de communes
Au mois	35 €	45 €
Au trimestre	90 €	110 €
A l'année	300 €	350 e

Une caution de 300 € est demandée aux loueurs.

Au bout de quatre années de location continue, l'utilisateur peut solliciter la ville pour devenir propriétaire du vélo utilisé.

II. Création d'une chaufferie bois pour le service des espaces verts.

M. Gilles MALOISEL précise qu'un schéma directeur accompagne chaque objectif. La ville a donc établi un schéma directeur immobilier pour ses 159 bâtiments publics (soit 9 hectares).

La chaufferie bois présentée est celle réalisée pour le service des espaces verts, situé sur le site de la zone artisanale de la Mercerie à 2 km du centre-ville.

1°) Objectifs du projet

- Conversion d'un système de chauffage au fioul et au gaz naturel des serres, des bureaux et des vestiaires du service espaces verts en un réseau de chaleur bois énergie ;
- Réduction des consommations énergétiques et des dégagements de CO2 ;
- Valorisation des déchets de bois du service.

2°) Etapes de réalisation

- Etude de faisabilité : analyse technique et économique des besoins énergétiques et évaluation des investissements techniques et financiers à réaliser ;
- Consultations des entreprises ;
- Réalisation des travaux, en grande partie, en régie.

49

C1



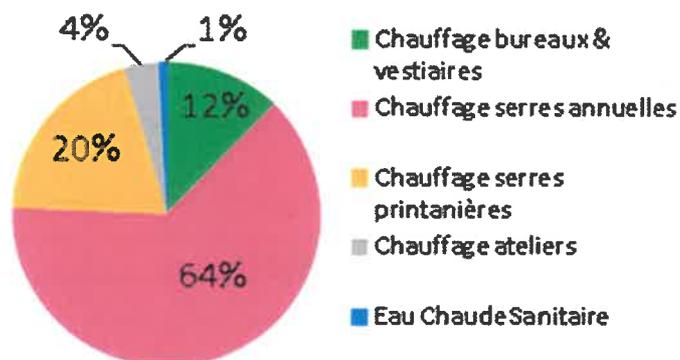
a) Etat initial

➤ Bâtiments et serres à chauffer

M. Gilles MALOISEL précise qu'au total 8 serres et 3 bâtiments sont à chauffer, pour une surface totale de 2 150 m² (6 100 m³) :



➤ Répartition des dépenses énergétiques annuelles avant travaux :



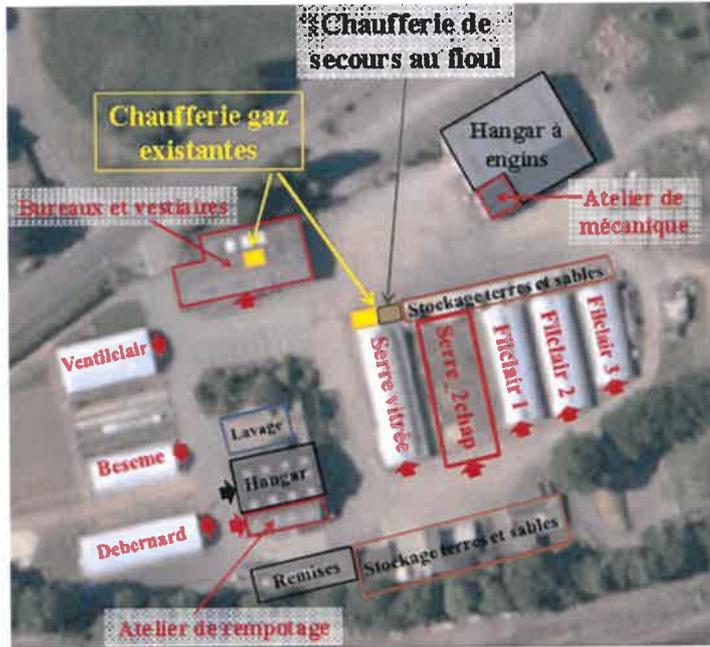
➤ Bilan des consommations annuelles avant travaux:

Consommations thermiques en énergie finale	400 000 kWEF/an
Coût actuel des consommations	32 000 €/an, en augmentation
Coût des consommations incluant ateliers	36 000 €/an, en augmentation

Handwritten signatures: HG and Or



➤ **Système de chauffage avant travaux :**



Avant travaux, les bâtiments étaient équipés de chaufferies gaz avec réseau de distribution à eau chaude (serre mono-chapelle, bâtiment de bureaux et vestiaires) et de chaudières fioul implantées directement dans les serres et soufflant de l'air chaud (cette configuration se retrouve dans les six serres tunnel).

En ce qui concerne la serre mono-chapelle, celle-ci présentait la particularité d'être dotée d'une chaufferie gaz dédiée et d'une chaufferie d'appoint/secours au fioul.

b) Le projet de chaufferie bois

➤ **Implantation de la chaufferie bois :**

La longueur de réseau enterré pour la chaufferie bois des espaces verts est de 285 mètres.

Les travaux ont été financés par :

Vire Normandie	312 500,00 €
FEDER (Fond Européen de Développement Économique et régional)	72 180,00 €
Conseil Départemental	16 640,00 €
Conseil Régional	62 088,70 €

Présentation de l'investissement HT :

Production de chaleur	86 000 €
Évacuation et traitement des fumées	5 000 €
Raccordement	26 000 €
Réseau de chaleur	31 311 €
Génie civil chaufferie et silo	119 200 €
Honoraires MOE + bureau de contrôle	54 627 €
Total HT	322 137 €

Handwritten signature/initials in blue ink.



Cette chaufferie bois a été mise en service en décembre 2016. Elle est complétée par une chaudière gaz d'appoint.

Le bois utilisé est uniquement d'origine locale puisqu'il provient à 80% minimum de l'entretien des espaces verts de la Ville de Vire Normandie et à la marge d'un agriculteur.

La puissance bois installée s'élève à 240 kW (2 chaudières de 120 kW)

3°) Résultats obtenus

- Rentabilité dès la 8^{ème} année ;
- Taux de couverture bois de 88% avec le système associant 2 chaudières bois en cascade de 120 kW et une chaudière gaz en complément ;
- 52 tonnes équivalent pétrole d'énergie fossiles économisées par an ;
- 125 tonnes d'émissions de CO2 économisées par an.

Le coût de fonctionnement avant travaux (au fioul et au gaz) s'élevait à 36 000 €/an. Depuis la création de cette chaufferie bois, le coût est évalué à 2 000 €/an environ (3 300 €/600m³ de broyage, sachant que 400m³ sont utilisés par an).

La Commission Consultative prend acte de cette communication.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE remercie l'ensemble des différents intervenants et annonce les prochaines échéances, à savoir :

- 28 juin - 8h45-11h30 : Atelier « Halte aux idées reçues » sur l'éolien à la Fabrique énergétique (SDEC ÉNERGIE) ;
- 10 juillet - 9h-12h : Rencontres normandes du SRADDET ;
- 20 novembre 2018 - 14h : Commission consultative pour la Transition Énergétique.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE lève la séance à 16h30.

La Présidente de séance,

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE

Le Secrétaire de séance,

M. Henri GIRARD